

# Du concret pour l'égalité des chances

Lors de sa venue, le 17 décembre dernier à l'école Polytechnique, le Président Nicolas Sarkozy a annoncé un certain nombre de mesures pour favoriser l'égalité des chances.

- **Dans l'éducation**, les classes préparatoires aux grandes écoles seront ouvertes en grand à la diversité, dans chaque établissement, des places seront réservées aux meilleurs lycéens boursiers (25 % à la rentrée 2009, 30 % à la rentrée 2010).

Des internats ou des résidences de réussite éducative seront mis en place afin de faire bénéficier à ceux qui ne les ont pas des conditions d'études idéales. A l'université, un tutorat renforcé sera mis en place dès la rentrée 2009 pour accompagner les jeunes de condition modeste dans leur première année d'études supérieures.

- **Dans l'entreprise**, le gouvernement proposera à 100 grandes entreprises d'expérimenter le CV anonyme. La Halde pourra en outre effectuer des contrôles inopinés pour surveiller les cas de discrimination. Un label diversité sera créé pour les entreprises qui, dans leur bilan social, se seront engagées dans une démarche active de promotion et de diversité.

- **La fonction publique** donnera l'exemple. L'armée ou les corps préfectoraux devront davantage être en phase avec la société. La nomination de hauts fonctionnaires respectera la diversité, dans un cadre transparent.

- **Politique et médias** devront suivre. Une charte de la diversité dans la politique pourrait être soumise aux partis politiques, tandis qu'une commission d'évaluation rendra chaque année un rapport public sur le sujet. Quant aux chaînes de télévision, elles devront déterminer des objectifs d'amélioration de la diversité à l'écran tandis que le CSA publiera un classement des chaînes les plus exemplaires.

- **Un commissaire à la diversité et à l'égalité des chances** a été nommé : il s'agit de l'industriel Yazid Sabeg. ■ F.H.